

Contribution remise lors de la permanence à Port-Saint-Père le 4 mai 2022.

Je me présente : Xavier Gravouil, agriculteur en GAEC au lieu-dit : La Métairie Neuve à Port-Saint-Père sur une exploitation laitière concernée par le tracé de la 2x2 Nantes-Pornic.

Après avoir participé en 2020 à 2 ateliers organisés par les services du département, l'un concernant les aménagements routiers et les espaces naturels et agricoles et l'autre sur la mobilité, la majorité des participants se sont prononcés sur le choix d'un tracé respectant au maximum l'environnement et les terres agricoles, tout en réalisant des travaux pour la sécurité et sollicitant d'autres alternatives pour la mobilité.

Je partage entièrement toutes ces réflexions. **En effet, je dis Stop à toutes ces emprises de terres agricoles qui fragilisent nos exploitations. La surface d'un département français est cédée à l'urbanisation tous les 8 ans.**

Si cette 2x2 voies se réalise, ce sont des riverains et des agriculteurs qui vont perdre leurs maisons et leurs terres. Des communes vont être coupées en deux avec des contraintes de mobilité bien supérieures à celles d'aujourd'hui.

Tout cela, pour voir encore augmenter le trafic routier et les bouchons en arrivant sur Nantes ou Pornic, sachant que 60 % des utilisations de cet axe le sont pour les loisirs.

Investissons plutôt dans des gares routières qui favorise le transport en commun dans des lieux stratégiques le long de cet axe. Organisons dans ces mêmes lieux des places de covoiturage. Permettons aux citoyens de venir sur nos côtes par des transports plus respectueux de notre environnement comme les transports en commun, ferroviaire et routier, plus nombreux et moins coûteux.

Relions nos communes en réhabilitant nos chemins communaux pour les vélos, les piétons et les agriculteurs. **Protégeons les terres qui demain nourriront nos enfants.**

Je vous remercie pour toutes ces concertations qui nous permettent aujourd'hui de pouvoir nous exprimer, et j'ose espérer que vous puissiez retenir les idées exprimées : préservation de l'environnement, préservation de nos terres agricoles, aménagement pour la sécurité de cette route en 2 voies avec l'organisation de nouveaux transports en commun.

Merci aux deux Garants pour leur accompagnement et le suivi de ces débats.

Élus du Conseil général, vous qui prenez les décisions, respectez vos concitoyens, votre environnement, vos terres agricoles. Demain, vos petits-enfants vous en remercieront.

En ce qui nous concerne, si par le plus grand malheur la 2x2 voies devait se réaliser et que le tracé de référence était retenu, nous défendrons de toute notre détermination ces terres que notre famille exploite depuis plus de 80 ans et que nous venons d'acquérir il y a tout juste 2 ans...

Nous sommes deux jeunes agriculteurs installés récemment sur l'exploitation familiale de la commune de PORT SAINT PÈRE. La ferme que nous exploitons, en production de lait et viande bovine, fait vivre 4 foyers (trois associés et un salarié).

Partant du constat réel des morts sur cette route, oui, des aménagements ont été réalisés et sont à poursuivre afin de sécuriser au mieux cet axe.

Néanmoins, nous nous posons la question de la nécessité de la réalisation d'une 2x2 voies et de toutes ses conséquences. Suppressions d'habitat écologique, destruction de champs, de maisons, de haies et de zones humides, allongement de trajet pour les villages bordant la route, sont des conséquences certaines de la réalisation de la 2x2 voies.

Il faut également noter que le conseil département prône depuis quelques années la zéro artificialisation et la préservation de l'environnement !

Notre ferme étant l'une des premières concernées et impactées par la mise en 2x2 voies de la route de Pornic pour ce qui concerna la section PORT ST PÈRE – LE PONT BERANGER. Nous estimons que notre avis doit être pris en compte avec toute la considération qu'il sied à quelqu'un qui risque de voir son exploitation fragilisée uniquement à cause d'un choix de tracé.

En effet, la variante de référence de cette portion de route, nous élèveraient au minimum 15 hectares de champs ! Cette perte de surface aurait un effet extrêmement néfaste sur notre exploitation agricole et cela engagerait rapidement et gravement sa pérennité.

Ces terres en question dont nous serions purement et simplement expropriés dans le cas du choix de cette variante sont des terres de première nécessité pour notre exploitation.

De par leur proximité avec la ferme, leur étendue et leur possibilité de les cultiver aussi pour participer à l'auto approvisionnement de notre cheptel de plus de 450 animaux, sont vitales pour l'entreprise.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'il n'y a eu aucune concertation il y a douze ans pour ce tracé de référence ! Celui-ci nous a été imposé sans que l'on ne puisse nous exprimer ! Aujourd'hui, cette consultation est une chance et pourra enfin nous permettre de nous exprimer.

La mise en 2x2 voies de Bouaye au bourg de Port saint père est déjà validée. Pourquoi ne pas s'arrêter là ! Elle permettrait déjà sûrement d'aider à elle seule à fluidifier le trafic et réduire drastiquement le risque accidentogène. En effet, les ralentissements ont souvent lieux au niveau de la voie d'insertion pour la direction STE PAZANN4E – NOIRMOUTIER et par les véhicules de cette direction pour retourner à NANTES également. Car en saison estivale la circulation de l'axe PORT-SAINT-PÈRE – SAINTE PAZANNE est tout aussi important que l'axe NANTES PORNIC.

Ainsi pourquoi ne pas laisser une section de plusieurs centaines de mètres en 2x1 voie à partir du pont de PORT-SAINT-PÈRE jusqu'à reprendre une 2x2 voies après les villages de La Lande et Tartifume par exemple.

Cette portion de 2x1 voie qui resterait telle qu'elle existe permettrait à la fois de préserver notre exploitation ainsi que les habitations la bordant. D'un point de vue écologique et économique, ce choix serait judicieux.

D'autant plus que la variante de référence aurait d'autres conséquences que seulement la perte de notre exploitation agricole sur le court terme. Ce tracé qui nous enlèverait des terres effleuraient le reste de notre foncier et bâtis et non-bâtis. Par conséquent, au-delà du seul aspect agricole, quid de nos infrastructures si coûteuses et qui nous assurent un patrimoine garantissant nos créanciers ? Quid de la valeur immobilière de la maison d'habitation garnissant la ferme qui serait au bord d'un axe 2x2 voies. Quid de tout notre patrimoine professionnel se trouvant de fait, invendable.

Ainsi, en plus de nous donner sans compter pour permettre de nourrir tout un chacun, nous devrions aussi donner la seule chose que nous avons et méritée à la sueur de notre travail : notre patrimoine.

Les conséquences finales de la variante de référence ne seraient alors plus néfastes, mais funeste.

Dans un tel cas contraire, qui serait forcément extrême, il faudrait trouver par tous les moyens une compensation foncière et financière afin de pourvoir à la survie de notre exploitation. Nous nous permettons dans cette continuité de vous préciser que dès la création du GAEC, mon père a fait le choix d'un élevage extensif et non intensif, à l'inverse de ce qui était pourtant presque l'unique norme à l'époque. Ce choix d'élevage extensif est fait pour le bien-être animal. L'étendue des prés est non seulement nécessaire mais encore une fois vitale pour ce type d'exploitation. Les vaches profitent d'espaces et d'herbes fraîches d'un champ à l'autre. Ainsi à l'heure où le respect de l'animal et l'élevage de qualité est réclamé et devenu la norme, une telle surface de terres qui nous serait enlevée, nous obligerait donc à faire autant avec beaucoup moins : la définition même de l'élevage intensif. Ce n'est pas ce que nous voulons.

Nous aimons nos terres. Nos parents ont travaillé dur pour les acquérir et offrir à notre troupeau cette qualité d'élevage qui fait celle de nos produits aujourd'hui.

Espérant que nous serons écoutés avec toute l'importance et la gravité que représente le choix de l'avenir de cette route de Pornic.